



Commission administrative paritaire

Attachés d'administration

La commission administrative paritaire des attachés est là pour veiller à ce que les droits des agents du corps soient respectés, non seulement juridiquement mais aussi et surtout en équité.

Les attachés qui sollicitent vos suffrages sont convaincus de ce fait. Il explique leur action.

Unis, forts de nos expériences respectives, la CFDT-CULTURE et la CFTC ont choisi de continuer à s'allier pour mieux vous représenter à la CAP des Attachés.

Dans le respect de nos identités propres, nous nous associons pour être plus nombreux à votre écoute et porter vos demandes et revendications dans tout ce qui touche à vos missions et carrières. Promotion, mobilité, régime indemnitaire, sont des sujets particulièrement importants et sensibles, qu'ils sauront regarder avec soin. Et s'il est un lieu où l'on peut aborder ces questions c'est bien la CAP compétente pour notre corps.

ATTACHÉS HORS-CLASSE

Philippe MOREL • DRAC Grand Est
Marie-Hélène VIRONDEAU • DRAC Nouvelle-Aquitaine

ATTACHÉS PRINCIPAUX

Véronique ROBLIN • ENS d'architecture de Marseille
Dominique BARD DE COUTANCE • Archives nationales
Florence THIBAudeau • DRAC Nouvelle-Aquitaine
Vincent COSSE • DGCA

CLASSE NORMALE

Stéphane BERGEOT • ENS d'architecture de Nantes
Marie-Véronique VAILLANT • Archives nationales
Anne-Marie CRENN • Centrale DAT
Marie-Elisabeth DUBOURTHOUMIEU • ENS d'architecture de Bordeaux



La révision des postes susceptibles d'ouvrir une promotion en hors classe, le fait que certains emplois sont destinés à être pourvus par des attachés du ministère, l'attention portée au fait que certaines candidatures ne soient pas écartées sur des critères d'âge ou de coût jugé excessif, les modalités d'attribution du RIFSEEP, et notamment du CIA : voilà les axes prioritaires de leurs actions.

Vos représentants CFDT-CULTURE - CFTC sauront aussi attirer l'attention de l'administration sur des situations particulières qu'il est urgent de résoudre.

En résumé, il s'agit avant tout de défendre les intérêts des membres du corps, non dans un esprit de corporatisme mais avec une pleine conscience de ce que ces derniers apportent au fonctionnement du ministère.

Membres de la filière administrative, les attachés sont détenteurs d'un savoir-faire et de connaissances, d'aptitudes, qu'on ne peut et qu'on ne doit pas négliger. Dans l'exercice de leurs missions de conception et d'encadrement, les attachés se retrouvent souvent en première ligne sur les chantiers mis en œuvre et en prise directe avec les agents. **La dégradation de leurs conditions de travail, due non seulement à l'augmentation de leurs tâches mais aussi à la multiplication des directives paradoxales, est un fait qu'il faut prendre en compte, sujet que vos représentants ne manqueront pas d'aborder lors des CAP.**

En votant pour la liste CFDT-CULTURE - CFTC, vous avez l'assurance d'élire des représentants qui seront à votre écoute et qui auront à cœur de vous informer, cela dans un esprit de dialogue et d'ouverture, une volonté constructive légitimée par le désir de défendre tous les membres du corps.

Le 6 décembre 2018

Votez pour la liste CFDT-CULTURE - CFTC

Votez pour la liste entière sans rayer ni cocher aucun nom.

Conformez-vous strictement aux instructions fournies avec le matériel de vote.

Votez dès réception de votre matériel.

Votre bulletin de vote doit parvenir au ministère AVANT le 6 décembre.